

PLAN DE COURS

ECN-1010 : Principes de macroéconomie

NRC 11963 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Les objectifs macroéconomiques : plein emploi, stabilité des prix, équilibre de la balance des paiements. Comptabilité nationale. P.I.B. d'équilibre et de plein emploi. Rôles de la monnaie et des institutions financières. L'État et la demande globale. Politiques macroéconomiques et objectifs internes. Les contraintes posées par l'ouverture de l'économie. Keynésiens et monétaristes. L'art difficile de la politique macroéconomique. À la recherche d'un consensus sur l'opportunité et les moyens de l'intervention de l'État.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	12h30 à 15h20	DKN-0A	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=76609>

Coordonnées et disponibilités

Kevin Moran

Enseignant

kevin.moran@ecn.ulaval.ca

Disponibilités

sur rendez-vous (communiquez avec moi par courriel)

Notez que des séances de tutorat sont offertes pour le département d'économique pour faciliter votre réussite dans ce cours. Voir la page d'accueil du cours pour les informations.

Un forum de questions est également disponible sur le site du cours.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Contenu du cours	4
Préalables	5
Approche pédagogique	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Évaluation	5
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Quiz 1	7
Quiz 2	7
Examen de mi-session (choix multiples)	7
Examen de mi-session (questions à développement)	7
Examen final (choix multiples)	7
Examen final (questions à développement)	7
Barème de conversion	8
Politique en matière d'absence aux évaluations	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Plagiat	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Matériel didactique	10
Liste du matériel obligatoire	10
Liste du matériel complémentaire	10
Spécifications technologiques	10
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11

Description du cours

Objectif général du cours

Ce cours est une introduction à l'analyse macroéconomique. Il présente les mesures, concepts et outils de base qui sont utilisés pour étudier les phénomènes et politiques macroéconomiques.

Plus généralement, le cours vise à développer l'intérêt des étudiants pour l'analyse économique. Il utilise un cadre structuré mais non-technique et aborde quelques unes des controverses récentes liées aux différentes politiques qui sont ou pourraient être mise en place par les différents paliers de gouvernements.

Les grands thèmes abordés sont :

- la mesure des variables macroéconomiques: le produit intérieur brut (PIB), l'indice des prix à la consommation (IPC), l'emploi, le chômage, la balance des paiements et le taux de change;
- la croissance économique;
- la finance, l'épargne et l'investissement.
- le rôle de la monnaie et des intermédiaires financiers;
- l'équilibre macroéconomique;
- la demande agrégée et le multiplicateur des dépenses;
- la politique budgétaire et la politique monétaire.

Contenu du cours

Chapitre 4. Le calcul du PIB et de la croissance économique.

Le calcul du produit intérieur brut; Le PIB réel et le PIB nominal; Le niveau des prix. pp. 111–135.

Chapitre 5. L'emploi et l'inflation

L'emploi et le chômage; Le chômage et le plein-emploi; Le niveau des prix et l'inflation. pp. 137–165.

Chapitre 6. La croissance économique

Les bases de la croissance économique; Les tendances de la croissance économique; Comment croît le PIB potentiel; Pourquoi la productivité du travail s'accroît; Théories et politiques de la croissance. pp. 170–198.

Chapitre 7. La finance, l'épargne et l'investissement

Les institutions financières et les marchés financiers; le marché des fonds prêtables; le gouvernement sur le marché des fonds prêtables; le marché mondial des fonds prêtables. pp. 199–226.

Chapitre 8. La monnaie, le niveau des prix et l'inflation

Qu'est-ce que la monnaie? Le système bancaire; Comment le système bancaire crée de la monnaie; Le marché monétaire; La théorie quantitative de la monnaie. pp. 227-257.

Chapitre 9. Le taux de change et la balance des paiements

Les devises étrangères et le taux de change; Le marché des changes; Les variations de l'offre et de la demande et les fluctuations du taux de change; Le financement du commerce international; Les divers régimes de change. pp. 259-292.

Chapitre 10. L'offre agrégée et la demande agrégée.

L'offre agrégée; la demande agrégée; expliquer les fluctuations économiques; les écoles de pensée en macroéconomie. pp. 295-319.

Chapitre 11. Les multiplicateurs des dépenses: le modèle keynésien

Les prix fixes et les intentions de dépense; Le PIB réel à un niveau de prix donné; le multiplicateur; le multiplicateur et le niveau des prix. pp. 321-351.

Chapitre 12. L'inflation, le chômage, et le cycle économique au Canada

Les cycles d'inflation; Inflation et chômage : la courbe de Phillips; le cycle économique, pp. 353-377.

Chapitre 13. La politique budgétaire

Les budgets gouvernementaux; Les effets de la politique budgétaire sur l'offre agrégée; La stabilisation du cycle économique. pp. 385-402.

Chapitre 14. La politique monétaire

L'objectif et le cadre de la politique monétaire; La conduite de la politique monétaire; La transmission de la politique monétaire; D'autres stratégies de politique monétaire. pp. 412-439.

Préalables

Il n'y a pas de préalables pour suivre le cours. Toutefois, le livre et le cours utiliserons des éléments de base en mathématiques, comme l'analyse graphique et l'algèbre. Une connaissance de base de ces outils sera donc essentiel à la bonne compréhension de la matière.

Approche pédagogique

Le cours s'appuiera sur la matière du livre suivant : PARKIN, M., R. BADE et B. CARMICHAEL (*PBC*), Introduction à la macroéconomie moderne, 4e édition, Éditions du Renouveau Pédagogique, Montréal, 2010. Le livre est obligatoire et disponible chez Zone, au Pavillon Desjardins. De plus l'apprentissage sera complété par les problèmes et questions contenues dans le guide de l'étudiant suivant : KING, H. B., A. J. COHEN, et P. CHAPLEAU, Introduction à la macroéconomie moderne: Guide de l'étudiant, 4e édition, Éditions du renouveau Pédagogique, Montréal, 2010. Le guide de l'étudiant est recommandé.

Le déroulement du cours suivra assez fidèlement celui de Parkin, Bade et Carmichael et le livre apportera donc une contribution précieuse à votre progression. Du matériel pédagogique supplémentaire sera présenté à l'occasion et fera l'objet de discussions durant les présentations en classe. Ce matériel supplémentaire proviendra de sources diverses, comme des articles de la presse écrite ou des travaux de recherche économiques.

Pour bien assimiler la matière, il est impératif que les étudiants la mettent en pratique par des exercices. À cet effet, le guide de l'étudiant associé au livre de Parkin, Bade et Carmichael propose plusieurs exercices et problèmes. À la fin de chaque période de classe, j'indiquerai de plus un certain nombre d'exercices que les étudiants devraient compléter. Finalement, je mettrai à votre disposition plusieurs exemples d'examens antérieurs, pour vous familiariser avec le type de question que je pose aux examens.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Chapitre 4. Le calcul du PIB et de la croissance économique.	
Chapitre 5. L'emploi et l'inflation	
Chapitre 6. La croissance économique	
Chapitre 7 La finance, l'épargne et l'investissement	
Chapitre 8. La monnaie, le niveau des prix et l'inflation	
Chapitre 9. Le taux de change et la balance des paiements	
Chapitre 10. L'offre agrégée et la demande agrégée	
Chapitre 11. Les multiplicateurs des dépenses: le modèle keynésien	
Chapitre 12. L'inflation, le chômage, et le cycle économique au Canada	
Chapitre 13. La politique budgétaire	
Chapitre 14. La politique monétaire	
Examens - années antérieures	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Évaluation

L'évaluation est basée sur deux examens en salle et deux quiz en ligne.

Les examens en salle comprennent l'examen de mi-session et l'examen final. L'examen de mi-session aura lieu le **28 février 2017 (12 h 30 à 15 h 20)** et portera sur la matière des chapitres 4, 5, 6, 7, 8, et 9. L'examen final aura lieu le **18 avril 2017 (12 h 30 à 15 h 20)** et portera sur la matière des chapitres 10, 11, 12, 13, et 14. Les examens ne seront pas reportés sauf en cas de maladie (avec billet médical) ou de mortalité dans la famille proche (avec certificat). La pondération de l'examen de mi-session dans la note finale est de 40%; celle de l'examen final est de 45%

L'examen final n'est pas récapitulatif au sens propre du terme, mais vous ne devez pas oublier ce que vous avez appris dans la première partie! Plusieurs concepts vont être pertinents pour la deuxième partie du cours.

Les quiz en ligne permettent un suivi de l'étudiant et évitent souvent des surprises! Il y aura deux quiz en ligne, pendant lesquels les étudiants devront répondre à 10 questions à choix multiples. Chacun des quiz comptera pour 7,5% de votre note finale, pour une pondération totale de 15% pour les quiz. Vous aurez du vendredi matin au lundi soir pour faire chacun des quiz.

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Mini-tests (Moyenne des évaluations de ce regroupement)			15 %
Quiz 1	Du 27 janv. 2017 à 08h30 au 30 janv. 2017 à 23h30	Individuel	---
Quiz 2	Du 31 mars 2017 à 08h30 au 3 avr. 2017 à 23h30	Individuel	---
Examen de mi-session (choix multiples)	Le 28 févr. 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	32 %
Examen de mi-session (questions à développement)	Le 28 févr. 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	8 %
Examen final (choix multiples)	Le 18 avr. 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	36 %
Examen final (questions à développement)	Le 18 avr. 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	9 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Avis importants concernant l'évaluation

- Toute étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf
- L'admission de chaque étudiant aux examens en classe sera contrôlée à l'aide de sa carte d'identité de l'université. À défaut de présenter cette carte sur demande, un étudiant s'expose à des formalités de contrôle obligatoires plus élaborées.
- La possession et l'utilisation de matériel d'étude est interdite durant les examens en classe, à moins d'un préavis contraire.

- Seules les absences pour des raisons de santé (attestées par un certificat médical) ou pour tout autre motif sérieux (attesté par un document probant) seront acceptées. Un certificat devra être présenté dans les trois jours ouvrables suivant la date de l'examen. Si l'absence est jugée valable la pondération des autres examens sera augmentée ou un examen de reprise (possiblement oral) sera administré.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Quiz 1

Titre du questionnaire :	Quiz 1
Période de disponibilité :	Du 27 janv. 2017 à 08h30 au 30 janv. 2017 à 23h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Mini-tests</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Moyenne des évaluations</i> . La pondération de ce regroupement est de 15 % de la session.

Quiz 2

Titre du questionnaire :	Quiz 2 - H14
Période de disponibilité :	Du 31 mars 2017 à 08h30 au 3 avr. 2017 à 23h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Mini-tests</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Moyenne des évaluations</i> . La pondération de ce regroupement est de 15 % de la session.

Examen de mi-session (choix multiples)

Date :	Le 28 févr. 2017 de 12h30 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	32 %
Directives de l'évaluation :	L'examen aura lieu le mardi 28 février 2017 entre 12h30 à 15h20 et comptera pour 40% de la note finale.

Examen de mi-session (questions à développement)

Date :	Le 28 févr. 2017 de 12h30 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	8 %

Examen final (choix multiples)

Date :	Le 18 avr. 2017 de 12h30 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	36 %

Examen final (questions à développement)

Date : Le 18 avr. 2017 de 12h30 à 15h20
Mode de travail : Individuel
Pondération : 9 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcèlement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Introduction à la macroéconomie moderne (4e éd édition , xvii tome)

Auteur : Parkin, Michael, 1939-, Bade, Robin, Carmichael, Benoit
Éditeur : Éditions du Renouveau pédagogique (Saint-Laurent, Québec , 2010)
ISBN : 9782761332392
Le livre est obligatoire et disponible chez Zone, au Pavillon Desjardins

Liste du matériel complémentaire



Introduction à la macroéconomie moderne. Guide de l'étudiant (4e éd édition , x tome)

Auteur : Parkin, Michael, 1939-, Cohen, Avi J, King, Harvey B, Chapleau, Pierre
Éditeur : Éditions du Renouveau pédagogique (Saint-Laurent , 2010)
ISBN : 9782761333047
Le guide de l'étudiant est recommandé.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.